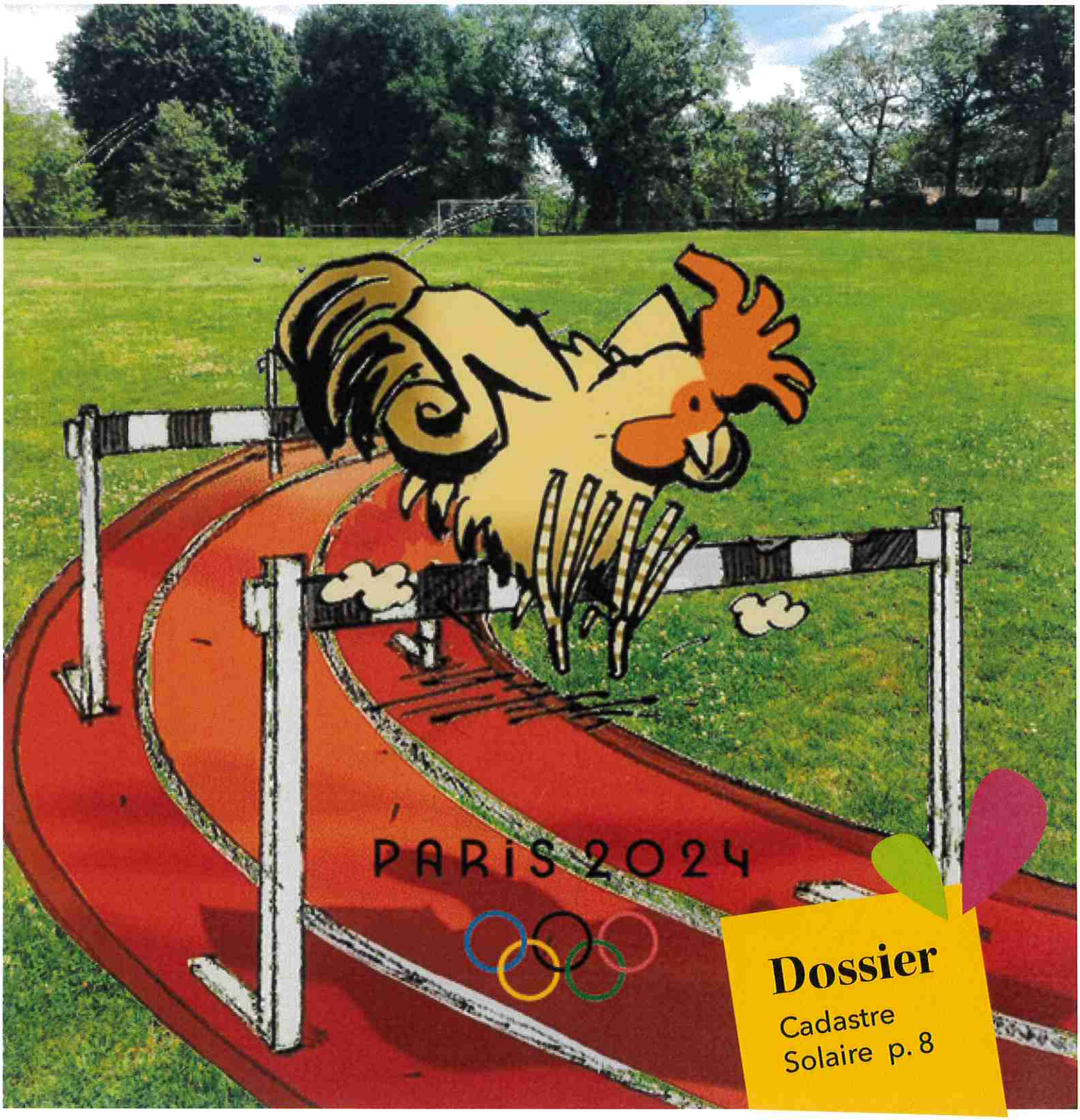
FOURQU' infos

N° 19
Juin 2024

BULLETIN MUNICIPAL
DE FOURQUES-SUR-GARONNE



Dossier
Cadastre Solaire p. 8

p 3 Budget 2024
p 6 Carnaval et Fête de l'école
p 13 Agenda été 2024

ÉDITO



Chères Concitoyennes
et Chers Concitoyens,

Dimanche 9 juin, après les résultats des élections européennes, nous avons tous été surpris par l'annonce présidentielle, prononçant la dissolution de l'Assemblée Nationale. Vous êtes donc invités à voter les 30 juin et 7 juillet, il est important que chacun exprime son opinion par les urnes, en toute conscience. Ce moment est particulièrement grave car il engage le destin de notre pays pour les années à venir. La campagne sera courte et je souhaite qu'elle se déroule en toute sérénité, dans le respect des valeurs républicaines et humanistes.

Revenons maintenant sur les dernières actualités fourquaises et les dossiers locaux en cours.

Notre village est bien vivant. Savez-vous que pas moins de 16 associations rayonnent sur notre commune : Agora, Anciens Combattants, Aviron club, Body Karaté, Chasseurs, Chorale, Comité des fêtes, Football club, Gymnastique, Parents d'élèves, Randonnée, Théâtre, Troisième Age, ULM, UNA, Yoga. Chaque association propose des activités, des évènements festifs. De quoi satisfaire chacun et participer à la vie de la commune.

Vous trouverez en pages intérieures, un article détaillé sur le café du canal, qui connait un peu de retard en raison de difficultés liées à l'état du bâtiment.

Par ailleurs, le projet d'habitat partagé a été lancé le 3 juin. Une trentaine de personnes étaient présentes à la réunion d'information et poursuivront les rencontres en septembre. Il s'agira de déterminer, en concertation, avec les usagers et le bailleur social Habitalys, quelles surfaces auront aura chaque logement, quelle sera la place des espaces communs... Cette proposition d'habitat, est à destination des personnes vieillissantes qui se sentent isolées dans un logement trop grand ou devenu non adapté. Il ne s'agit pas d'un Ehpad, mais bien d'un appartement individuel avec une recherche de moments de vie partagée, dans un esprit de liberté, de respect de chacun et de convivialité.

Pour les enfants, en concertation avec des parents volontaires et des élèves de l'école, cinq séances de travail ont été nécessaires pour imaginer une aire de jeux. Elle sera à côté de l'école, devant le restaurant scolaire. Un bateau pirate, avec différents modules sera construit. Petits et grands ont prévu, également, des bancs et des tables de pique-nique, à l'ombre d'arbres rafraîchissants.

Sur ces trois derniers projets, la municipalité tient ses engagements en donnant la parole aux habitants qui le souhaitent.

Enfin, nous nous réjouissons du dynamisme de l'école. De nombreuses actions ont été menées cette année dont une fresque de streetart peinte sous le préau. Dans le cadre d'une évaluation, menée par l' Education Nationale et le Rectorat de Bordeaux, l'équipe enseignante a été félicitée pour la qualité de ses projets et il a été souligné l'engagement de la municipalité dans la vie des écoliers : disponibilité des agents, des élus, facilitation des projets, entretien des locaux, TAP.

Je terminerai en vous souhaitant un bel été 2024 et en espérant vous retrouver au cinéma de plein air, parc des sports, les 20 juillet et 28 août.

Jacques BILIRIT,
Le Maire

Budget

L'établissement du budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année, sur la base de prévisions de dépenses et recettes de la commune, l'ensemble des actions qui seront entreprises pour l'année civile.

Débattu et voté par le Conseil Municipal, il autorise le maire en tant qu'autorité exécutive à entreprendre les actions décidées dans le respects des objectifs et des priorités de la politique communale souhaitée.

Le budget de l'année se prépare à partir de la situation financière de la commune au 31 Décembre de l'année écoulée et en tenant compte de la situation nationale (inflation, désengagement de l'état). A partir de ce contexte le budget est préparé et la faisabilité financière des projets portés par la municipalité examinée.

Comme chaque année, c'est ce travail qui a été mené et qui nous conduit à conclure que la situation financière de la commune est saine et permet d'engager les crédits nécessaires à la réalisation des projets envisagés.



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2024

- Réalisation du café associatif : **675.710 €** (probablement en diminution à la fin de la consultation des entreprises).
- Lancement de l'opération de rénovation du centre bourg : **200.000 €**
- Réfection du toit de l'église **90.000 €**
- Réalisation d'une aire de jeu : **43.800 €**

Cela est possible car sont inscrits :

- **514.996 €** d'autofinancement disponible
- **286.000 €** de subventions déjà obtenues.
- **100.000 €** seulement d'emprunt.

Une situation financière saine

Depuis le début du mandat : Maitrise des dépenses et désendettement pour un excédent cumulé de 523.672,38€ en Fonctionnement et de 414.996,78 € en Investissement fin 20 23.

Cet excédent disponible est dû à la maitrise des dépenses de fonctionnement et à la vente des logements sociaux en 2022.

Depuis 2019 les dépenses de fonctionnement n'ont augmenté que de 11.5 % dont la moitié sur la seule année 2023 en raison de l'augmentation des couts de l'énergie qui a engendré une augmentation des dépenses de 40.000 €. Dans le même temps le remboursement des intérêts de la dette est passé de 22.000 € à 10.666.35 € soit une diminution de 51%. Le virement de la section de fonctionnement vers la section investissement couvre toujours le remboursement du Capital de la dette qui diminue : Il était de 48.976,77 € en 2022. Il est de 44.000 € en 2023.

Le montant de la dette en valeur absolue a diminué conformément aux prévisions et aux engagements pris : Il était de 748.491 € en 2020. Il est en 2024 de 474.354 €.

Ce résultat obtenu malgré un contexte national défavorable a permis de continuer notre politique de solidarité en maintenant, notamment, des tarifs de la restauration scolaire en dessous du coût de revient des repas.

Un Budget 2024 raisonnable et ambitieux

La situation financière permet d'engager les opérations structurantes prévues : Café associatif, rénovation centre bourg sans augmenter les taux d'imposition.

Ce budget 2024 qui s'équilibre à **1.188.228 € en Fonctionnement** et à **1.099.139 € en Investissement** est raisonnable car seules les subventions déjà obtenues on été prises en compte, et sur la base d'un coût de l'énergie stable.

RÉVISION DU PLU

Notre commune a entrepris les démarches en vue de la révision du PLU en vigueur depuis septembre2017.

Fourques S/G s'est associée à six autres communes (Meilhan, Cocumont, St Sauveur de Meilhan, Montpouillan, Samazan et Marcellus), pour mettre en commun le bureau d'étude chargé de l'élaboration du nouveau PLU.
Cette démarche groupée permet une réduction des coûts et la simplification des démarches administratives. Il en résultera un PLU spécifique à chaque commune.
Pour Fourques S/G les objectifs généraux fixés sont les suivants :

- Disposer d'un document d'urbanisme qui prenne en compte les nouvelles dispositions réglementaires,
- Préserver les qualités environnementales de la commune :
- Préserver et valoriser les paysages dont le Canal de Garonne, la plaine de la Garonne, les différents cônes de vue, la forêt de Fourques…
- Préserver le cadre de vie et les qualités architecturales représentatives de la commune
- Favoriser un développement raisonné du territoire :
- Déterminer des perspectives maîtrisées d'évolution démographique,
- Assurer un parcours résidentiel diversifié
- Agir en faveur du renouvellement urbain
- Garantir la qualité de vie de la commune, et notamment :
- Permettre le développement des mobilités actives par la sécurisation des déplacements piétons et cyclables.
- Favoriser le développement des centralités du bourg et de Pont des Sables
- Maintenir et développer l'offre de commerces, de services, d'artisans et d'équipements,
- Intégrer, développer et favoriser les transitions écologiques dans le développement de la commune :
- S'inscrire dans une démarche de transition énergétique, tout en préservant le cadre de vie,
- Réduire l'imperméabilisation des parcelles,
- Tenir des compte des risques présents sur la commune : risque inondation de la Garonne, de l'Avance,… ; risque feux de forêt ; risque retrait-gonflement des argiles.
- Favoriser le développement de la commune à travers ses atouts :
- Préserver et développer l'activité agricole, favoriser la diversification agricole et la préservation du bâti agricole traditionnel
- Favoriser le développement touristique de la commune en s'appuyant notamment sur les équipements structurants tels que le Canal, en favorisant le slow tourisme, en développement l'agro-tourisme…

La démarche entreprise devrait durer entre 24 et 36 mois et fera l'objet de réunions publiques et d'informations par nos canaux habituels de communication.

Café du Canal : travaux de réhabilitation retardés !

Pourtant très attendu, le lancement des travaux de réhabilitation du futur Café du canal reste encore en suspens. La municipalité a réalisé l'ensemble des démarches administratives et de contrôles nécessaires en 2023. Le bureau de contrôle sollicité avait à l'époque relevé des risques sur la structure du bâtiment notamment dues à l'absence de fondations de la construction, comme c'est le cas de nombreuses maisons traditionnelles du territoire. Par conséquent, pour permettre la réalisation des travaux tels que le projet validé avec l'architecte le prévoyait, le bureau de contrôle recommandait de renforcer la structure actuelle pour pouvoir recevoir du public à l'étage du bâtiment. Il a été alors demandé au cabinet d'architecte de revoir le projet pour inclure ces nouvelles contraintes. Concrètement, cela impliquerait notamment de construire une nouvelle structure à l'intérieur du café, qui soutiendrait ainsi les divers aménagements à l'étage qui avaient été pensés pour ce projet avec l'architecte et le conseil participatif.
Début 2024, la commune a procédé à un appel d'offre en procédure adaptée, le cahier des charges du projet tenant compte de cette nouvelle donnée. Les devis reçus indiquent que la réalisation d'une nouvelle structure dans le bâti générerait un surcoût de 20% par rapport au budget initialement prévu.
Préférant maintenir le projet dans les montants qu'il s'était fixé, le conseil municipal ne souhaite pas poursuivre dans cette voie et déclare sans suite l'appel d'offres en procédure adaptée. La municipalité, en lien avec le Conseil participatif réuni le 17 juin dernier, demande à l'architecte de retravailler le projet sans l'étage. Il sera donc procédé à un nouvel appel d'offres dès remise et validation du projet révisé par le cabinet d'architecte.

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAEnR)

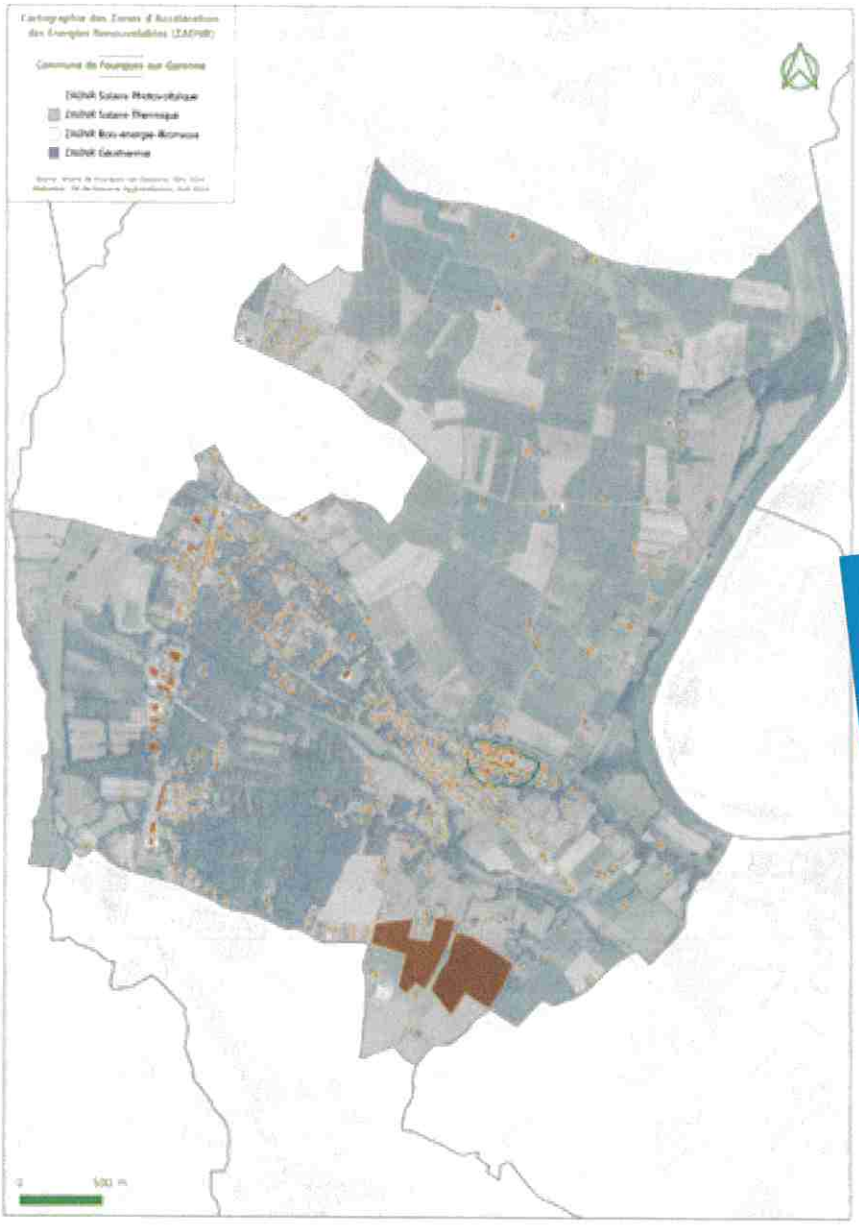
Concertation publique Relative à l'élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le ban communal du 25 Juin au 24 Juillet 2024.

La loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent, sur délibération du conseil municipal, après concertation du public, des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR).

Zones d'accélération des énergies renouvelables : Définition, intérêts

Les ZAEnR sont des zones favorables aux énergies renouvelables (EnR), pour lesquelles il y a un potentiel identifié et qui auront fait l'objet d'une concertation. Les ZAEnR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz ou la géothermie. Elles peuvent porter sur tous les types de foncier, public comme privé.

Les projets situés en ZAEnR seront soumis aux mêmes procédures d'instruction mais feront l'objet de délais raccourcis afin d'accélérer leur développement.



Ces zones ne définissent pas d'obligation à mener un projet et ne garantissent pas un accord systématique du permis de construire. Par ailleurs, elles ne sont pas exclusives, des projets pourront ainsi émerger en dehors de ces ZAEnR.

Une procédure de concertation du public est donc organisée afin de recueillir les avis et propositions du public sur la définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur le territoire communal.

MODALITÉS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

- Durée de la concertation : 30 jours consécutifs sur une période du 25 Juin eu 24 Juillet aux heures d' ouverture de la mairie.
- Documents mis à disposition :
 - une note descriptive,
 - les cartographies des ZAEnR à l'échelle communale,
- Consultation des documents: sur le registre papier ouvert à cet effet et mis à disposition à la mairie

Les résultats des consultations et leur prise en compte dans le projet de cartographie ZAENR seront présentés à l'approbation des élus du Conseil Municipal;

LA PIÈCE DE 2 € COMMÉMORATIVE DES JEUX OLYMPIQUES



Mercredi 22 mai, William Miallet, adjoint au maire, et Séverine Keller ont distribué à chaque élève et à leurs professeurs une pièce de 2 euros, commémorant les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Cette pièce a été frappée par la Monnaie de Paris pour tous les élèves de France du CP au CM2. Elle n'a pas de vocation à être revendue car elle n'a que sa valeur de 2 €. C'est juste un souvenir.

FÊTE DE L'ÉCOLE

Elle s'est tenue le 14 juin à partir de 18 h 30 à la salle des sports sur le thème des Jeux Olympiques. Chaque classe a défilé et présenté un sport. La buvette était tenue par l'Association de Parents d'Elèves.







CANTINE

Les tarifs de la restauration scolaire restent inchangés : de 1 € à 3 € suivant le quotient familial.

RENTRÉE SCOLAIRE 02/09

Comme tous les ans, pour une rentrée en douceur et la convivialité, les élèves et leurs parents seront accueillis par un petit déjeuner offert par le conseil municipal.



UNE FRESQUE GÉANTE SOUS LE PRÉAU



L'ensemble des quatre classes élémentaires, du CP au CM2 ont participé à un projet de fresque pour égayer le préau de l'école. Ils ont découvert le streetart et imaginé un décor qui évoque leur commune ainsi que leur statut d'enfants. Ils ont été accompagnés dans cette démarche par deux graffeurs de la Streetarterie.

L'inauguration de cette fresque aura lieu, en présence des enfants et de leurs parents, le 7 juin à 18 heures dans la cour de l'école.

CARNAVAL

Le carnaval de l'école s'est tenu le vendredi 5 avril. Comme habituellement, les enfants ont fait le tour du village, déguisés, en musique et munis de confettis ! Ils ont ensuite procédé au procès de Monsieur Carnaval qui a été condamné à être brûlé, au vu des nombreuses méfaits relevés.
Une soirée, organisée par l'Association des Parents d'Elèves, a clôturé la soirée à la salle des fêtes.



JOURS NETS 47

Journées départementales de nettoyage de la ville et de la nature. Les élèves y ont participé le mercredi 19 juin.



MAINTIEN DE LA SEMAINE SCOLAIRE À 4,5 JOURS

Comme il vous avait été annoncé dans le précédent bulletin, une réunion d'information sur la semaine à 4 jours ou 4,5 jours s'est tenue le 8 février. Un bureau de vote a ensuite été ouvert du 12 au 15 février afin que chaque parent puisse voter. 99 parents se sont exprimés sur 190 inscrits, 67 en faveur du maintien pour la semaine à 4,5 et 32 pour la semaine à 4 jours.

Le conseil d'école s'est ensuite exprimé, le 5 mars, à égalité pour chacune des formules.

Enfin, le conseil municipal a voté à l'unanimité pour la semaine à 4,5 jours le 8 avril.

A la rentrée de septembre 2024, l'organisation reste donc inchangée et les Temps d'Activités Scolaires reprendront de 16 h à 16 h 45.

Dossier

Cadastre Solaire

S'ENGAGER POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Et si vous produisiez votre propre énergie grâce aux panneaux solaires/photovoltaïques ? Découvrez le cadastre solaire, un outil pratique et facile à utiliser pour découvrir le potentiel solaire de votre toiture en quelques clics.

Comment ?

Rendez-vous sur la plateforme du cadastre solaire : renseignez votre adresse et laissez-vous guider. Vous obtiendrez rapidement une simulation complète, énergétique et financière.
Vous souhaitez concrétiser votre projet ? Des conseillers info-énergies sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Une liste de prestataires locaux engagés dans une démarche qualité vous sera remise pour prendre directement rendez-vous avec des installateurs.

Pourquoi ?

Installer des panneaux solaires vous permet de réduire drastiquement vos factures énergétiques et de limiter la hausse des prix. L'investissement initial est ainsi amorti en quelques années. S'engager dans la transition énergétique est désormais à portée de main !



Connaissez-vous le potentiel solaire de votre toiture ?

Connectez-vous sur l'application du cadastre solaire pour connaître le potentiel photovoltaïque de votre toiture. Gratuit et sans inscription, cet outil est mis à votre disposition pour vous aider dans vos projets.

Lien pour accéder à l'application : https://valdegaronne-paysduras.cadastre-solaire.fr



Une question ?

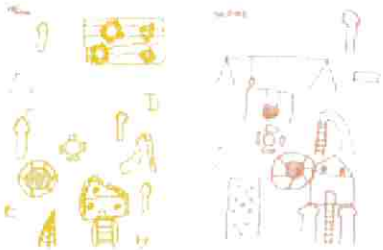
0800 47 01 47

mail : jeco-renov@vg-agglo.com

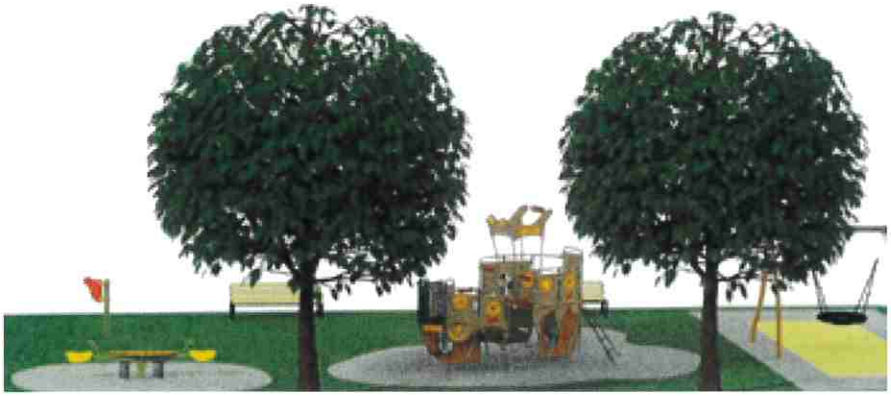
Si vous avez le souhait de porter un projet d'utilisation de panneaux photovoltaïques, l'application vous donne la possibilité de simuler les investissements et la rentabilité financière de votre démarche.

Vous pouvez aussi accéder aux renseignements pour contacter les services techniques publics qui vous accompagnent ainsi que les installateurs certifiés conformes du territoire.

AIRE DE JEUX



Aire de jeux pour enfants : un budget participatif de 50 000 € (40 000 € votés sur le budget communal et 10 000 € votés par le CCAS).
Des parents et des élus se sont réunis tout au long des mois de mars, avril et mai pour imaginer la future aire de jeux pour enfants du village.
Après moult échanges le lieu a été choisi : ce sera à côté de l'école, au cœur du bourg, devant l'unité de restauration. La suite des discussions a porté sur le type de jeux, de structures qui seraient appréciés des enfants. Ils ont d'ailleurs été sollicités aussi dans le cadre des TAP et grâce à Emilie, jeune service civique INSITE, ils ont donné leur avis. Différents fournisseurs ont été contactés et le projet prend forme. Une structure bateau semble être plébiscitée, de même qu'une balançoire nid d'oiseau, des parcours d'équilibre etc... Parents et enfants n'ont pas oublié les arbres pour leur ombre rafraîchissante, des bancs et une table de pique-nique pour le goûter.
Les travaux devraient débuter cet été...



CCAS

Travaux au cimetière : Le CCAS a financé quelques travaux au cimetière pour un montant de 2500 € :

- Rampe d'accès au cimetière de gauche et marches d'escaliers
- Escalier entre les deux cimetières

Le CCAS a pour vocation d'étudier les demandes d'aides aux particuliers en difficultés : colis alimentaires, étalement de factures d'électricité etc...
Contact :
- en mairie au 05 53 93 62 06
- au CMS de Marmande au 05 53 64 65 45

MATINÉE EN FORÊT





Cette année encore, la Commune a organisé la «Matinée en forêt» afin de sensibiliser à la préservation de notre milieu forestier.
Un représentant de l'ONF (Office National des Forêts), Monsieur SEGER René a présenté la forêt à travers une randonnée explicative à la découverte des «bois de Fourques».
Pour finir, les participants ont pris un envol musical avec le concert au milieu de la forêt du groupe les Harpin Djeun's».
Un événement devenu incontournable !



CHANTIER JEUNES

Durant les vacances d'hiver, le projet de valorisation de la façade d'entrée de la salle des fêtes a pu être mené.
Pendant la deuxième semaine des vacances scolaires, du 26 février au 1er mars, un chantier jeunes citoyens, en partenariat avec l'Amicale Laïque de Tonneins, la StreetArterie et Kit Culture, a embellit l'entrée de la salle des fêtes d'une fresque haute en couleurs sur le thème du sport.



Pour mener ce projet, huit jeunes collégiens fourquais se sont portés volontaires : Emma DAUBA, Samuel DA FONSECA, Hubert GUERIN, Lou LAFFARGUE, Leeroy NJIKE NDJAPA, Livia SPEZIALI, Antoine VERGINE et Jeanne, ont fait preuve d'une grande implication.
Ils avaient, le mercredi précédent le chantier, rencontré SHONG, dessinateur présent au festival « La BD est dans le pré », venu spécialement pour eux. Ils ont pu mettre sur papier leurs idées pour l'aider à imaginer la fresque, et ont eux-mêmes peint l'entrée de la salle lors du chantier.
Durant toute cette semaine ils n'ont jamais manqué de motivation et de bonne humeur (même avec la météo pluvieuse de ce mois de février !) et n'ont pas hésité à se salir les mains, bien encadrés par les accompagnateurs de la StreetArterie, qui leur ont appris à utiliser leur matériel.
En récompense de leur travail, ils ont profité chaque après-midi des différentes activités proposées par l'Amicale Laïque : le bassin des lumières de Bordeaux, une partie d'escape game à Agen entre autres.
La semaine s'est terminée avec une valorisation de l'engagement citoyen dont ont fait preuve nos jeunes fourquais. Certains sont déjà prêts à revivre ce type d'expérience « géniale » selon eux.



ASSOCIATIONS

Deux nouvelles associations ont vu le jour

La compagnie théâtrale fourquaise qui propose, depuis fin janvier, un atelier pour les enfants de 6 à 11 ans le jeudi de 17 h à 18 heures, à la salle annexe de la mairie. Animation par Mme Janine Marchand. Renseignements en mairie : 05 53 93 62 06.

Agora dont les objectifs sont d'animer le futur café associatif de Fourques.

Depuis sa création le 9 janvier 2024, l'association poursuit le travail engagé avec l'accompagnement expert de l'association ATIS pour bâtir le modèle économique et de fonctionnement du futur Café du Canal. En parallèle, elle a démarré des activités «hors les murs» en proposant un programme mêlant évènements et activités, avec le soutien des volontaires en service civique rural Mathilde Joncour et Emilie Ragot.

La Fête du printemps s'est ainsi déroulée le 30 mars autour d'une auberge espagnole, d'une exposition d'aquarelles, d'ateliers créatifs et d'un redoutable «blind test» musical! La Fête du Dragon d'été, Natsu Ryu Fest, a eu lieu le 15 juin sur l'idée originale de la volontaire Mathilde Joncour, qui avait envie de partager sa passion pour la culture japonaise et les mangas. Les ateliers de cuisine, de loisirs créatifs, d'échanges et le déjeuner aux inspirations nipponnes ont rassemblé les amateurs comme les curieux.

Pendant l'année, l'atelier mensuel d'écriture ludique pour les adultes a suscité un réel engouement chez les participants. D'autres ateliers adultes pourront être proposés à partir de septembre.

Enfin, soutenue par la CAF via le Réseau d'appui à la Parentalité, l'association Agora a développé une action appelée «Café des familles» dans l'idée que le futur Café du Canal devienne un lieu de vie pour les habitants de tous les âges. Des ateliers à faire en famille (théâtre, cuisine, musique) et des groupes de parole entre parents ont démarré au mois d'avril. Ils se poursuivront après l'été, dès la rentrée.

L'association Agora accueille de nouveaux bénévoles, pour des missions diverses: selon les envies de chacun, les bénévoles peuvent prendre part aux groupes de travail investit dans les réflexions sur le fonctionnement du café, proposer d'animer des activités en partageant leurs savoir-faire ou donner des «coups de pouce» pour les évènements et ateliers !



CONTACT
Mail: agorafourques47@gmail.com
Page FB: Café du Canal par Agora
Instagram: @agorafourques
Tel: 06 41 84 80 12 / 06 32 35 01 61

RÉNOVATION DES DEUX SALLES ANNEXES DE LA MAIRIE

Les deux salles ont pris un coup de neuf et de jeune ! Changement du carrelage, peinture des murs, déplacement du coin cuisine. De jolis bleu-vert et du gris vous accueilleront désormais. Rappelons que ces salles sont très occupées par des réunions, les ateliers TAP, le club du 3ème âge, la chorale, le yoga, le théâtre et des particuliers (locations).



HABITAT PARTAGÉ

Une démarche de consultation citoyenne

Ainsi qu'annoncé précédemment et conformément à nos engagements pour le mandat 2020/2026, le programme de construction d'une vingtaine de logements sociaux inclusifs va être lancé. Ainsi à l'horizon 2026, une vingtaine de logement sociaux seront construits sur la commune. La moitié de ces logement sera destiné à une population de personnes âgées sous la forme d'un habitat partagé, l'autre moitié à destinations de familles. Ces logements seront situés au cœur du bourg, en face de l'école.

Avec le temps ou des suites d'un accident, une personne âgée ou handicapée peut éprouver des difficultés à rester chez elle, dans un logement inadapté parfois trop grand. La solitude, la perte partielle d'autonomie et l'incapacité à réaliser certains gestes de la vie quotidienne ne permettent parfois plus de conserver le maintien à domicile. L'habitat partagé se présente alors comme une solution d'hébergement adapté pour les personnes âgées qui ont conservé une grande part d'autonomie et qui ne souhaitent pas vivre dans un EHPAD. Ces type de logements est donc une approche innovante de l'habitat séniors, complémentaire aux solutions existantes. Il s'agit de petites unités de vie comportant des espaces privatifs et des espaces collectifs (salon ; buanderie ; ateliers…) où les habitants cohabitent et définissent ensemble un projet de vie sociale et partagée. Le cahier des charges sera élaboré en concertation avec les usagers, le bailleur social, Habitalys et un organisme spécialiste de ce type d'accompagnement : l'Habitat des possibles.

Une réunion d'information s'est tenue le 3 juin à 14 h 30 à la mairie. D'autres dates seront proposées à partir du mois de Septembre.

Le 8 septembre, une restitution photos, de cette belle journée aura lieu à la salle des sports.

Été 2024

Vacances scolaires d'été :
du samedi 6 juillet au 2 septembre 2024

30 juin
Chorale AU FIL DES CHANTS
17h - Eglise de Fourques

20 juillet
Ciné plein air
ELEMENTAIRE
Film d'animation 2023 - 1h42
Projection gratuite pour tous en plein air au parc municipal à la nuit tombée (aux environs de 21h30)



26 août
Ciné plein air
LA PETITE BANDE
Film comédie 2022 - 1h48
Projection gratuite pour tous en plein air au parc municipal à la nuit tombée (aux environs de 20h45)

28 août
FESTIVAL LYRIQUE
20h30 - Eglise de Fourques avec la Soprano Lucie PEYRAMAURE

19 Septembre
LE JEU DES 1000 €
En direct de FOURQUES Salle Polyvalente animé par Nicolas STOUFFLET. Venez nombreux participer à l'émission.

15 Octobre
FESTIVAL JAZZ & GARONNE
19h - Eglise de Fourques avec le duo BONACINA/ DEHORS

24 Novembre
VIDE POUSSETTES *APE*

29-30 Novembre
TELETHON 2024

LOTOS

7 juillet *par l'Élan Fourquais*
22 Septembre *par le Club du 3ème âge de Sainte-Marthe*
29 Septembre *par l'Élan Fourquais*
13 Octobre *par le Club du 3ème âge de Sainte-Marthe*
31 Octobre *par le Comité des Fêtes de Fourques*
1er Novembre *par l' Elan Fourquais*
17 Novembre *par le Club du 3ème âge de Sainte-Marthe*

UNA

Une association de services à la personne et aide à domicile : UNA* Fourques / Sainte-Marthe



Implantée sur les deux villages depuis bientôt 16 années, son siège est à Fourques sur Garonne. Outre la desserte de ces deux communes, l'association intervient dans les communes de Samazan, de Montpouillan et Gaujac.

L'objectif de l'association a toujours été de faciliter et d'améliorer les conditions de vie à domicile des personnes les plus vulnérables :

- **Assistance aux personnes âgées et/ou handicapées**

Pour les gestes essentiels de la vie quotidienne (se lever, manger, se laver, s'habiller…), pour les tâches domestiques (entretien du logement, repas,…) et/ou pour vos activités sociales (promenades, courses,…) un professionnel vous aide et vous permet ainsi de continuer à vivre chez vous en gardant un lien social.

- **Aide aux personnes en activité** dans l'entretien de la maison et les tâches domestiques (entretien du linge, repassage) ou petits travaux de jardinage.
- **Accompagnement administratif** et montage de dossier pour l'APA et les caisses de retraites.

71% de nos bénéficiaires bénéficient de L'APA (allocation personnalisée d'autonomie) : allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie. L'APA est versée par le Conseil départemental.

Parce que le socle sur lequel s'appuie l'association est le professionnalisme, l'UNA Fourques /Sainte -Marthe ne déploie que des salarié(e)s diplômé(e)s à tous les postes d'interventions à domicile, d'encadrement ou de gestion administrative.

L'association compte aujourd'hui une vingtaine d'Emplois en contrat à durée indéterminée pour une centaine de bénéficiaires.

Contact :
95 allée de la citoyenneté, 47200 Fourques/Garonne
Téléphone : 05 53 93 32 71
email : assadfourques-stemarthe@wanadoo.fr
Horaire d'accueil sur site :
Lundi : 7h30-12h//15h-18h
Mardi : 7h30-8h30//17h-18h
Mercredi : 7h30-12h//15h-18h
Jeudi : 7h30-8h30//17h-18h
Vendredi : 8h30-12h

« Nous apportons une aide et un accompagnement à toute famille confrontée à des difficultés sociales ou de santé pour leur permettre de les compenser ou de les dépasser. Nous permettons à chacun de rester dans son logement le plus longtemps possible et nous contribuons au développement des services facilitant la vie au domicile de chacun. »
Colette Miallet, la présidente.

L'UNA Fourques/ Sainte-Marthe étant un organisme à but non lucratif, les bénéficiaires peuvent donc prétendre à un crédit d'impôt de 50% accordé au titre des sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile. *(Article 199 du code des impôts)*

**Union nationale d'aide. Notre association, comme une vingtaine d'autres structures d'aide à la personne, est rattachée à UNA 47 qui est une fédération départementale.*

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



La cérémonie du 8 mai s'est tenue à 11 heures et s'est terminée par un apéritif offert par la commune.
M. Le Maire, Jacques Bilirit, et M. Le Président des Anciens Combattants, Jean Birepinte, ont déposé une gerbe au monument.
Les enfants de l'école ont accompagné la chorale Au fil des Chants.

Piscines

AQUAVAL À MARMANDE :
- du 22 juin au 1er septembre
- 7j/7 + jours fériés
- de 10h30 à 20h non stop.
- Tarifs : 4 € / 2,50 € (5-15 ans) gratuit pour les moins de 5 ans

PISCINES D'ÉTÉ À MEILHAN-SUR-GARONNE, TONNEINS, LE MAS D'AGENAIS :
- du 29 juin au 31 août
- de 13h30 à 19h (sauf le lundi pour Tonneins et Meilhan, le vendredi pour Le Mas).
- Tarifs : 2 € / 1,50 € (5-15 ans) gratuit pour les moins de 5 ans.

Plus d'infos : valdegaronne.fr

COMPOSTER, c'est facile !

Val de Garonne Agglomération

MODE D'EMPLOI



1. Vider le seau dans le composteur et étaler les déchets
2. Mélanger en surface avec un outil (griffe ou râteau)
3. Recouvrir entièrement avec les matières sèches

Quand vous fermez le composteur, vous ne devez plus voir de déchets en surface

infos utiles

Mairie

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
de 8h30 à12h et de 13h30 à18h

Coordonnées

05 53 93 62 06
communefourquesgaronne@orange.fr
fourquessurgaronne.fr
ça se passe à Fourques sur Garonne

France Services

Horaires d'ouverture

Le mardi de 14h à 17h30
sur RDV

Coordonnées

07 71 28 61 06

Bulletin Municipal de Fourques-Sur-Garonne
Edition Juin 2023
Rédaction : Commission Communale Communication
Création / mise en page : pom'C - Marie Corbel
Impression : BD Sérigraphie
Crédits photos : Municipalités et associations